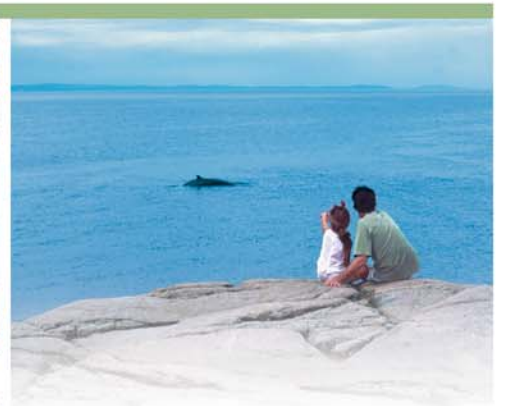
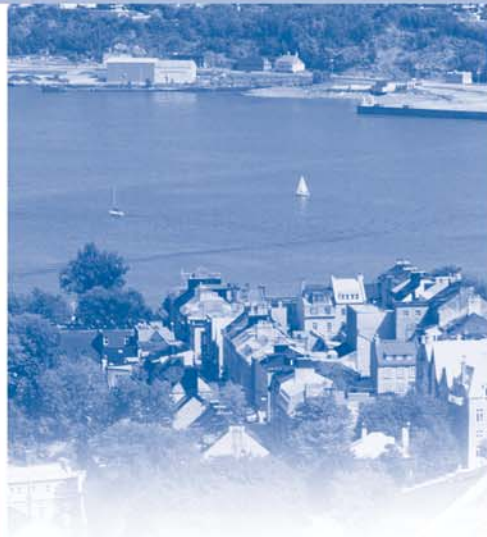
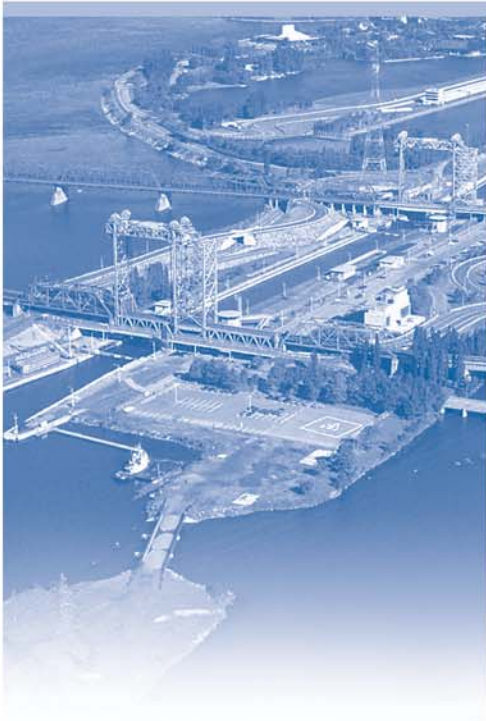


Rapport biennal 2005-2007



Rapport biennal 2005-2007



Vous pouvez consulter cette publication
sur le site Internet du Plan Saint-Laurent
www.planstlaurent.qc.ca

Bureau de coordination du Plan Saint-Laurent
1141, route de l'Église C.P. 10100
Québec (Québec)
G1V 4H5
Téléphone : (418) 648-3444
Télécopieur : (418) 649-6213

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2008

Publié avec l'autorisation de la ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs du Québec
© Gouvernement du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2008
ISBN : 978-2-550-52171-6 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-52172-3 (pdf)

Also available in English under the title:
Biennial Report 2005-2007

AVANT-PROPOS

Le Comité de gestion de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010 s'est engagé à rendre compte des progrès accomplis relativement à l'atteinte des résultats escomptés sous forme de rapports publiés régulièrement.

Le présent Rapport biennal 2005-2007 fait état des principales activités réalisées, en concertation, par les partenaires de l'Entente pour atteindre les résultats visés, qui sont au nombre de 27. De plus, les activités réalisées par les partenaires entre la fin de l'Entente de la phase III du Plan Saint-Laurent en mars 2003 et la signature de l'Entente 2005-2010 en novembre 2005 sont documentées lorsqu'elles ont contribué significativement à l'avancement ou à l'atteinte des résultats visés. Par contre, les dépenses engagées par les partenaires au cours de cette période de transition ne sont pas présentées dans le Rapport, puisqu'elles ne font pas partie des engagements financiers de l'Entente. Les dépenses engagées par chacun des partenaires au cours des deux années financières visées sont annexées à la fin du Rapport.

Plusieurs des hyperliens présentés dans ce document réfèrent au site Internet du Plan Saint-Laurent. Son contenu, régulièrement mis à jour et bonifié, offre au public une source d'information complémentaire pour suivre la progression des résultats escomptés du Plan Saint-Laurent.

MOT DES COPRÉSIDENTS DE L'ENTENTE

En novembre 2005, les gouvernements du Canada et du Québec ont signé l'Entente sur le Plan Saint-Laurent pour un développement durable 2005-2010. Par cette démarche, ils ont réitéré leur engagement à poursuivre, jusqu'en 2010, les projets visant à favoriser l'intégrité écologique, le respect de l'environnement dans les activités économiques, l'engagement des collectivités et une gouvernance concertée et intégrée du Saint-Laurent.

Voilà deux ans que la quatrième phase du Plan est en cours et c'est avec plaisir que nous vous présentons le *Rapport biennal* pour la période 2005-2007. Celui-ci dresse de façon succincte l'avancement des activités pour 27 résultats à atteindre dans six domaines d'intervention ainsi que pour la gestion intégrée du Saint-Laurent.

Rappelons que l'approche qui caractérise cette entente Canada-Québec en est une de collaboration dans le respect des compétences des ministères, des agences et des organismes non gouvernementaux qui se sont engagés, une fois de plus, à concerter leurs actions pour assurer la sauvegarde de l'écosystème du fleuve et le plein usage de ses ressources.

À l'aube du 20^e anniversaire du Plan Saint-Laurent, l'année 2008 sera l'occasion de souligner les gains environnementaux réalisés depuis 1988 et de reconnaître l'engagement des personnes et des bénévoles qui ont partagé leur temps, leur savoir et leur énergie pour protéger, conserver et mettre en valeur ce patrimoine collectif inestimable que représente le Saint-Laurent.

Nous tenons à remercier très sincèrement tous nos partenaires de leur engagement si essentiel et les invitons à poursuivre les actions déjà bien amorcées afin que cette quatrième entente quinquennale connaisse elle aussi un véritable succès.



Albin Tremblay
Président pour le Canada
Plan Saint-Laurent
pour un développement durable



Bob van Oyen
Président pour le Québec
Plan Saint-Laurent
pour un développement durable

TABLE DES MATIÈRES

<u>Avant-propos</u>	III
<u>Mot des coprésidents de l'Entente</u>	V
<u>Gestion intégrée du Saint-Laurent</u>	1
<u>Implication communautaire et Sensibilisation</u>	3
<u>Intégrité écologique</u>	6
<u>Suivi de l'état du Saint-Laurent</u>	10
<u>Agriculture</u>	12
<u>Navigation</u>	14
<u>Accessibilité aux rives</u>	17
<u>Dépenses gouvernementales 2005-2006</u>	20
<u>Dépenses gouvernementales 2006-2007</u>	21

GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

La présente Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent se démarque des ententes antérieures car, au-delà des objectifs de protection, de conservation et de mise en valeur du Saint-Laurent, elle comporte un nouvel objectif de premier plan, soit l'établissement d'une autre forme de gouvernance qui se traduira par la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).

Les ministères et organismes engagés dans le Plan Saint-Laurent ont ainsi convenu de mettre en commun leurs compétences afin d'élaborer une approche de gestion intégrée qui permette de tenir compte des acquis issus des expériences passées et des mesures en cours. Cette approche de gestion intégrée s'harmonise entre autres, pour le Québec, avec la *Politique nationale de l'eau* et, pour le Canada, avec la *Stratégie sur les océans du Canada* et le *Cadre stratégique et opérationnel pour la gestion intégrée des environnements estuariens, côtiers et marins du Canada*.

Cet engagement a donné lieu, à l'automne 2003, à la création d'un groupe de travail intergouvernemental dont le mandat allait être de proposer un concept de GISL, ainsi que les outils de sa mise en œuvre. Ce groupe, nommé le Groupe de travail intergouvernemental sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (GTI-GISL), était formé de représentants de différents ministères : Environnement Canada (EC), Pêches et Océans Canada (MPO), Transports Canada (TC), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), le ministère des Transports du Québec (MTQ), ainsi que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF).

Résultat 1

Élaborer un concept conjoint pour la gestion intégrée du Saint-Laurent ainsi que les outils de sa mise en œuvre

La première étape des travaux du GTI-GISL a consisté à rassembler les expériences et les connaissances, acquises au Québec et ailleurs dans le

monde, touchant à la concertation, à la gestion intégrée des ressources, aux grands fleuves transfrontaliers et aux zones côtières et océaniques. De cette réflexion est né en septembre 2004 un document de préconsultation.

Au cours de l'année 2005-2006, le GTI-GISL a investi temps et énergie dans la compilation et la synthèse des commentaires reçus dans le cadre de la démarche de préconsultation des différents groupes cibles (juillet 2005). Les commentaires des acteurs consultés ont permis au GTI-GISL de poursuivre sa réflexion sur le concept de gestion intégrée, en s'appuyant sur des réalités et des besoins.

C'est au cours de l'année 2006-2007 que les travaux du GTI-GISL ont pris toute leur signification. Au printemps 2006, le GTI-GISL présentait aux autorités de l'Entente un modèle de gouvernance. Le modèle proposé est bâti sur les acquis et permet d'assurer une transition de la structure actuelle de l'Entente vers un mode de gouvernance davantage intégré et participatif du Saint-Laurent. Ce modèle a été approuvé par les autorités de l'Entente à l'été 2006, ce qui marquait la fin du mandat du GTI-GISL.

Résultat 2

Tenir compte des visions, préoccupations, suggestions et recommandations des autres acteurs interpellés par la gestion intégrée du Saint-Laurent

Dans le cadre de son mandat, le GTI-GISL devait s'assurer de prendre en considération le modèle de gouvernance, ainsi que les visions, les préoccupations, les suggestions et les recommandations des différents acteurs interpellés par la GISL. Initialement, on avait choisi deux moyens pour atteindre cet objectif, soit une préconsultation ciblée, suivie d'une consultation publique une fois le travail préliminaire achevé. Parallèlement à ces deux moyens de consultation, des échanges en continu entre le GTI-GISL et Stratégies Saint-Laurent (SSL) et les comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP) ont eu lieu,

de même que diverses rencontres d'information et de discussion.

Les 30 avril et 1^{er} mai 2004, s'est tenu le forum « Vers une gestion intégrée du Saint-Laurent », organisé par SSL. Ce rendez-vous, auquel ont participé des responsables issus de différents secteurs, a permis de faire le point sur la GISL, de faire connaître diverses expériences de gestion intégrée aux niveaux local, régional et interrégional, de même que d'amorcer les réflexions sur les rôles de chacun, les partenariats possibles et la vision commune à définir.

Au cours de l'année 2004-2005, le GTI-GISL a tenu des préconsultations ciblées auprès des acteurs impliqués dans la gestion, la protection, la restauration ou l'utilisation du Saint-Laurent et de ses ressources. Au total, dix-sept groupes cibles représentant cent trente organismes ont été appelés à formuler avis, commentaires et suggestions sur la base de l'outil de réflexion et de discussion élaboré par le GTI-GISL.

En plus de poursuivre le développement de la stratégie de consultation publique, le GTI-GISL, en 2005-2006, a tenu diverses activités et ateliers d'information et de discussion auprès des groupes d'acteurs. Entre autres, la « Rencontre des Grands courants », tenue les 23 et 24 janvier 2006 et réunissant des représentants des comités ZIP, des comités de gestion intégrée de la zone côtière (CGIZC) et des organismes de bassin versant (OBV), a permis de favoriser l'échange d'information en vue de la mise en œuvre de la GISL.

De plus, grâce au soutien financier du MPO, la définition d'un protocole de consultation des Premières Nations, par l'intermédiaire de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, a été amorcée.

À l'été 2006, lors de la présentation du modèle de gouvernance pensé par le GTI-GISL, deux constats, basés sur la réflexion de ce dernier et toutes les démarches d'information et de discussion menées auprès des groupes d'acteurs ciblés, ont été établis :

- les acteurs endossent la démarche de GISL et la jugent nécessaire;
- il faut bâtir à partir des acquis des ententes précédentes du Plan Saint-Laurent.

Compte tenu de ces constats, les autorités ont choisi, d'un commun accord, de ne pas soumettre le concept de la GISL à une consultation publique comme prévu au départ. Elles ont convenu qu'il était préférable de consacrer plutôt l'énergie et les ressources disponibles à sa mise en œuvre.

La mise en œuvre de la GISL

Les deux résultats de la GISL énoncés dans l'Entente ayant été atteints et les autorités de cette dernière ayant adhéré au concept proposé, il a été convenu en juin 2006 d'amorcer la mise en œuvre de la GISL en créant un comité Saint-Laurent (CSL) provisoire, sur lequel allaient siéger des membres du Comité de gestion de l'Entente. Une équipe de soutien, composée de professionnels du MDDEP et d'EC, a été mise sur pied et chargée de soutenir la mise en place du CSL provisoire et, de façon plus générale, l'instauration de la GISL.

La première rencontre du CSL provisoire s'est tenue le 16 mars 2007. Cette rencontre a permis de mettre en commun l'information concernant l'approche et les mécanismes retenus pour la mise en œuvre de la GISL, de préciser le mandat et les règles de fonctionnement du Comité et de discuter des étapes à venir pour l'établissement du CSL permanent et des tables de concertation du Saint-Laurent. Au cours de cette rencontre, il a été convenu de mettre en place trois groupes de travail (organisation, territoire et stratégie) pour soutenir les travaux du CSL provisoire.

Toujours dans le but d'optimiser les ressources accessibles, le MPO a appuyé SSL dans l'élaboration d'une stratégie de recherche de partenaires financiers non publics pour la mise en œuvre de la GISL et l'amélioration des activités de communication du programme Zones d'intervention prioritaire (ZIP).

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE ET SENSIBILISATION

Depuis la phase II (1993) de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent, le domaine d'intervention Implication communautaire est bien présent. En réalité, l'amélioration du Saint-Laurent passe sans contredit par la concertation des différents acteurs locaux, la mobilisation de la population et l'engagement de ceux-ci à l'égard d'actions concrètes de protection et de mise en valeur directement sur le terrain. C'est d'ailleurs l'importance de ce rôle joué par les communautés dans l'atteinte des résultats de l'Entente que l'on met en perspective dans le *Portrait de l'évolution de l'action communautaire dans le cadre du Plan Saint-Laurent*. Ce document a ainsi permis de reconstituer à grands traits les contributions particulières des organismes qui se sont mobilisés en faveur du Saint-Laurent et de jeter un regard sur l'avenir.

L'Entente actuelle comporte un nouveau volet à l'implication des communautés, soit celui de la « sensibilisation ». L'objectif global de ce domaine d'intervention est de sensibiliser les collectivités, les jeunes, les usagers et les décideurs aux avantages qu'il y a à opter pour le développement durable et la GISL et à encourager tous ces acteurs à participer.

► **Résultat 3**
Appuyer la concertation des collectivités riveraines autour d'enjeux environnementaux locaux, dont les priorités des plans d'action et de réhabilitation écologique

Le programme ZIP vise à promouvoir une meilleure connaissance de l'environnement fluvial et à favoriser ainsi l'instauration de mesures locales en matière de protection, de restauration, de conservation et de mise en valeur des usages et des ressources du Saint-Laurent, dans une perspective de développement durable. À ce jour, quatorze comités ZIP sont établis le long du Saint-Laurent et du Saguenay. Tous ces comités sont regroupés au sein de SSL, qui assure leur liaison, leur concertation, ainsi qu'un soutien dans la réalisation de leur mandat.

Dans le cadre du Plan Saint-Laurent, les comités ZIP et SSL peuvent compter sur le soutien financier d'EC pour réaliser leur mandat de concertation et d'action. Ces projets d'action sont d'ailleurs soutenus financièrement par une multitude de partenaires gouvernementaux et privés. L'appui au réseau ZIP se traduit également par un soutien technique et professionnel offert par EC, le MDDEP et le MPO, particulièrement aux comités ZIP situés en zone marine.

SSL et les comités ZIP sont plus présents que jamais à l'intérieur du Plan Saint-Laurent, car ils participent aux travaux de la majorité des comités de concertation.

Un rapport d'analyse de la réalisation des plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE) a été produit par EC et le MDDEP. De plus, EC a publié un rapport sur l'avancement des résultats du PARE. Ces rapports ont permis de mettre en perspective tout le travail effectué par les comités ZIP.

De plus, depuis maintenant dix ans, le MPO soutient financièrement et techniquement un programme de gestion intégrée de la zone côtière dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. À ce jour, on a créé douze CGIZC à l'échelle locale afin de favoriser la concertation entre des représentants de différents secteurs.

► **Résultat 4**
Soutenir la mise en œuvre de 150 projets communautaires et environnementaux

Un autre volet soutenu par le domaine d'intervention Implication communautaire et Sensibilisation est le programme Interactions communautaires (PIC). Ce programme d'aide financière et technique vise à favoriser la réalisation de 150 projets communautaires et environnementaux liés à l'écosystème du Saint-Laurent.

Au total, l'Entente actuelle prévoit neuf vagues de dépôt de projets, à raison de deux par année

(février et octobre). À ce jour, quatre série de projets ont été déposées, de sorte qu'un peu plus de 45 projets ont vu le jour sur les 150 prévus d'ici la fin de l'Entente, en 2010.

Le PIC n'a pas bénéficié d'une promotion suffisante depuis la fin de la dernière entente en mars 2003, de sorte qu'il manque de visibilité et que peu de projets ont été déposés. Afin de pallier ce manque de visibilité, différents efforts de promotion ont été déployés :

- production et diffusion d'un dépliant promotionnel du PIC;
- élaboration d'une affiche, d'une pochette et d'une bannière;
- conduite d'une tournée d'information et de consultation dans les régions du Québec.

On a publié un bilan du programme de financement pour la période 1998-2003 afin de souligner les 150 projets réalisés et les résultats récoltés dans le cadre de la phase III de l'Entente.

► Résultat 5

Fournir un soutien scientifique et technique aux collectivités riveraines

Un soutien technique et scientifique aux organismes est assuré en continu par les différents ministères partenaires, dont EC, le MDDEP et le MPO. Celui-ci permet, entre autres, l'obtention d'avis d'experts sur un projet précis, la participation d'un scientifique à une conférence organisée par un organisme et le transfert de données géoréférencées. Par exemple, au cours de l'année 2006-2007, EC a offert l'appui de ses différentes directions aux comités ZIP dans la mise à jour de leurs PARE respectifs.

Les partenaires du Comité de concertation Implication communautaire et Sensibilisation ont offert divers types de formation afin de mieux soutenir les collectivités riveraines dans l'exécution de leur mandat. Ainsi, une formation sur la communication des risques liés à la santé humaine a été offerte à plus de cinquante représentants des OBV, des comités ZIP, de Nature Québec et des CGIZC. Une seconde formation sur les relations avec les médias et la planification des communications a été donnée

aux comités ZIP. SSL a dressé un plan de formation répondant aux besoins des comités ZIP dans une perspective de GISL. Les comités ZIP et SSL ont d'ailleurs profité d'une première formation découlant de ce plan concernant la planification stratégique.

De plus, EC est actuellement à développer un outil Internet pour faciliter la mise à jour des fiches contenues dans les PARE de chacun des comités ZIP et la reddition de comptes. On a donc tenu un atelier de travail en avril 2006 pour discuter de l'élaboration d'une base de données destinée au programme ZIP.

► Résultat 6

Sensibiliser plus de jeunes au développement durable par la mise en place d'outils et de programmes éducatifs avec des collaborateurs locaux de la Biosphère

Le domaine d'intervention Implication communautaire et Sensibilisation mise sur une sensibilisation des jeunes au développement durable et d'une transformation de la mentalité de notre société, de sorte qu'il s'agit d'un objectif crucial de l'Entente.

C'est en majeure partie grâce aux différents projets, destinés à la clientèle jeunesse et créés et menés sous l'égide de la Biosphère d'EC, que cet objectif sera atteint. Voici quelques exemples de projets :

- tenue du premier Sommet jeunesse sur l'eau et le fleuve Saint-Laurent à la Biosphère les 24 et 25 mars 2006, auquel ont participé une cinquantaine d'élèves du secondaire de tout le Québec et qui a donné lieu à la *Déclaration des jeunes sur l'eau et le fleuve Saint-Laurent*;
- réalisation de deux projets d'observation et d'action environnementale pour les jeunes du 2^e cycle du primaire, *Mouille et grouille*, un projet visant à faire comprendre aux enfants les concepts d'érosion et de sédimentation qui ont cours dans le fleuve Saint-Laurent et dans les rivières et aussi les inciter à développer et tester une action à caractère environnemental dans leur communauté. Ce projet sera disponible, dès avril 2008, sur le site Internet du Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB). Le second projet, *l'Affaire climat*,

s'adresse à des jeunes du 3^e secondaire et est mené dans le cadre d'un plus vaste projet de recherche centré sur la résolution de problèmes avec l'Université de Moncton en collaboration avec le groupe ASTER, station de vulgarisation et de loisirs scientifiques du Bas-Saint-Laurent.

- expansion du réseau de coordination locale du projet *J'Adopte un cours d'eau* sous la coordination globale du CVRB;

Un autre projet porteur d'avenir a été réalisé en 2006-2007, soit le projet Intervention communautaire sur le littoral du fleuve, plus communément appelé le « projet Cégep ». En fait, à la suite de la concertation des partenaires du Comité de concertation, il a été décidé de lancer un projet commun et mobilisateur afin de sensibiliser les jeunes du collégial aux enjeux liés au Saint-Laurent et de provoquer la conception de projets concrets de conservation ou de mise en valeur de cet écosystème.

C'est ainsi qu'un sous-comité Cégep a été formé. Ce sous-comité allait avoir pour mandat d'élaborer un nouveau concept de projet éducatif autour du Saint-Laurent, qui ferait appel à la participation des cégeps et de leurs étudiants et qui serait assorti d'un important volet de partenariat avec les acteurs régionaux (organisations non gouvernementales [ONG], municipalités régionales de comté [MRC], municipalités, entreprises, ministères, etc.). Le rôle du sous-comité consiste donc à lancer ce projet pilote et à participer à sa mise en œuvre, de cerner les ressources potentielles, de jeter des ponts entre d'éventuels partenaires, de suivre l'évolution du projet pilote et d'en rendre compte au Comité de concertation Implication communautaire et Sensibilisation.

► Résultat 7

Adapter l'information et les connaissances à caractère scientifique aux besoins des acteurs, des décideurs et des citoyens et les rendre disponibles auprès de ces derniers (à l'aide d'outils traditionnels et électroniques tel un portail)

Afin de faciliter la prise de décision et la définition des interventions, les citoyens et les décideurs ont besoin d'une information complète et accessible.

L'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL) est un programme visant à offrir cet accès intégré, rapide et transparent, aux données et à l'information issues d'un réseau d'organismes fédéraux, provinciaux, universitaires, etc., pour une gestion durable de l'écosystème du Saint-Laurent. Ce projet a été établi en avril 2005 à la suite d'une proposition de Technopole maritime du Québec. Cette proposition a mené, en juin 2005, à l'élaboration d'un accord sur la mise en œuvre de l'OGSL par la communauté des organismes intéressés au projet.

Le comité directeur de l'OGSL formé de la plupart des organismes membres du Comité de gestion de l'Entente élargi, a terminé le Plan d'affaires 2006-2009 et présenté ce plan à la communauté des organismes intéressés au projet de l'OGSL (avril 2006).

Les efforts de sensibilisation et de communication auprès de diverses instances se sont poursuivis, et plusieurs exposés sur l'OGSL ont été présentés au cours d'événements publics.

De son côté, EC poursuit la mise sur pied d'un programme de transfert de connaissances. À ce jour, trois thèmes pour le transfert des connaissances habilitantes aux organismes sans but lucratif engagés dans le Plan Saint-Laurent ont été retenus : les habitats sensibles et les espèces en péril, les agents contaminants, et enfin, la restauration, la mise en valeur et l'accès public.

Du côté diffusion et accès à l'information scientifique par les divers groupes cibles, le MPO a poursuivi les activités du portail Internet de l'Observatoire du Saint-Laurent, l'OSL, en ligne depuis janvier 2000. De plus, le ministère ajoute un résultat non prévu à l'Entente, avec une contribution financière, afin de permettre la construction de sites Internet pour la gestion intégrée de la zone côtière et le réseau d'observateurs du capelan.

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

Les activités mises en avant visent à mieux comprendre l'évolution des habitats et des populations fauniques et floristiques, ainsi que le fonctionnement des écosystèmes du Saint-Laurent, de manière à en assurer le maintien, la sauvegarde et le plein usage.

Il faut noter que trois organismes non gouvernementaux s'ajoutent aux partenaires financiers du domaine d'intervention, soit Canards Illimités Canada, Conservation de la Nature Canada, région du Québec (CNC Québec), et le Réseau de milieux naturels protégés.

Résultat 8

Identifier et évaluer des populations d'espèces sauvages potentiellement en difficulté et mettre en œuvre des actions concrètes de protection des habitats prioritaires

Des travaux concernant une quinzaine d'espèces d'oiseaux migrateurs classés prioritaires, de même que l'étude de la dynamique et de l'état des habitats sensibles de ces espèces, en particulier les milieux humides, ont été menés par EC. Ils ont conduit notamment à la publication du *Plan québécois de gestion de l'Eider à duvet*, du *Plan d'action 2005-2010 sur la gestion intégrée et durable de la Grande Oie des neiges* de même que du *Plan de conservation des oiseaux de rivage du Québec*. Le financement conjoint de l'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac par EC, le MRNF et l'Agence Parcs Canada (APC), a permis de mieux connaître la tendance de populations de plusieurs oiseaux de proie et autres espèces d'oiseaux migrateurs. CNC Québec a piloté des travaux d'inventaire du râle jaune en Gaspésie, ainsi que des poissons des marais et des plantes endémiques de l'estuaire du Saint-Laurent. Un suivi de la tortue-molle à épine a aussi été effectué. Le MRNF a poursuivi l'inventaire des espèces fauniques en situation précaire et de leurs habitats. Le MDDEP a pour sa part précisé les limites de sites d'intérêt pour la biodiversité et l'identification d'habitats floristiques sensibles.

Résultat 9

Élaborer et mettre en œuvre des plans de conservation du Saint-Laurent portant sur les rives, le littoral, les plaines inondables, les terres humides et les habitats aquatiques

Grâce à des modèles prédictifs établis pour la vallée de Saint-Laurent, EC a pu identifier les habitats prioritaires pour les populations d'oiseaux potentiellement en difficulté et intégrer des priorités de conservation dans les régions de conservation de la plaine du Saint-Laurent, des lacs Ontario et Érié, de même que de la forêt septentrionale de l'Atlantique.

CNC Québec a terminé une planification écorégionale de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain et a mis en œuvre un projet pilote dans l'estuaire du Saint-Laurent. La planification écorégionale vise à consigner par écrit la répartition naturelle de la biodiversité d'une région écologique, c'est-à-dire constituer un portfolio de sites qui, s'ils étaient protégés ou gérés en conséquence, permettraient d'assurer la survie à long terme de populations viables d'espèces indigènes jugées prioritaires pour la conservation de la biodiversité et de tous les types de communautés naturelles représentés dans la région.

L'APC a poursuivi la mise en œuvre du Plan de conservation des écosystèmes du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en précisant le zonage du parc et en réalisant plusieurs études, dont le recrutement des poissons dans le Saguenay et la caractérisation d'habitats importants pour le béluga comme la baie Sainte-Catherine et la baie Sainte-Marguerite, l'objectif étant de déterminer les sources de pollution et l'ampleur de la contamination dans les sédiments et la faune benthique.

Le MDDEP a poursuivi l'élaboration des plans de conservation des espèces floristiques menacées ou vulnérables du Saint-Laurent. Deux d'entre eux ont été diffusés. Le premier porte sur le carex faux-lupulina, dont ne subsistent que de petites populations dans un segment de 10 km de la rivière Richelieu alors que, dans le second, on se

penche sur la sagittaire à sépales dressés sous-espèce des estuaires, dont on ne connaît que trois populations, distantes de moins de 7 km, dans la baie des Chaleurs. Des secteurs d'intérêt prioritaire pour la conservation ont été identifiés dans les tourbières de Lanoraie, et ils seront pris en compte au moment de la révision des schémas d'aménagement des MRC concernées. Un plan de conservation a de plus été préparé pour la tourbière de Villeroi. Enfin, on a établi une base de données et une méthodologie pour l'identification des milieux humides d'intérêt national des basses terres du Saint-Laurent.

Lancé au début de l'année 2007 par le Service canadien de la faune, six partenaires et plus d'une trentaine d'experts scientifiques, l'*Atlas de restauration des rives du Saint-Laurent* contient l'information nécessaire pour la restauration des berges perturbées par les activités humaines. Près de 500 sites, totalisant quelque 700 ha répartis le long du Saint-Laurent et de certains de ses affluents, ont été répertoriés.

► Résultat 10

Mettre en œuvre des actions concrètes de rétablissement d'espèces en péril à partir des plans de rétablissement existants et élaborer ou mettre à jour d'autres plans

EC a poursuivi la mise en œuvre des plans de rétablissement existants et a acquis des connaissances nouvelles sur d'autres espèces, telle la grive de Bicknell, en vue de préciser leur statut et de rédiger un plan de gestion. De plus, il a défini des actions de conservation à mener au cours des prochaines années pour plusieurs espèces d'oiseaux en situation précaire à cause de l'intensification des activités industrielles et agricoles dans le sud du Québec.

EC, le MPO et l'APC ont pu coordonner les efforts de rétablissement du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril du gouvernement fédéral et des plans de rétablissement des espèces en péril ou désignées, instaurés par les gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que par une multitude d'organismes à but non lucratif qui œuvrent dans ce domaine. Les espèces ayant fait l'objet d'actions concrètes au cours des deux années

sont le râle jaune, le pluvier siffleur, le chevalier cuivré et des espèces floristiques telles que le gaylussaquier nain variété de Bigelow, le troscart de la Gaspésie, l'aster du Saint-Laurent et l'arisème dragon. De plus, les colonies de la carmantine d'Amérique ont été suivies et cartographiées de façon détaillée, et l'on a déployé des efforts considérables pour augmenter l'effectif des populations naturelles de carex faux-lupulina. On peut consulter le site Internet du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril afin de prendre connaissance des projets réalisés dans le corridor du Saint-Laurent.

En ce qui a trait aux amphibiens et aux reptiles, le MRNF poursuit la coordination des équipes de mise en œuvre des plans de rétablissement de la tortue-molle à épines, des salamandres de ruisseaux, de la rainette faux-grillon de l'Ouest et de cinq autres espèces de tortue (tortue mouchetée, tortue musquée, tortue des bois, tortue géographique et tortue ponctuée). Les actions accomplies en 2005-2007 visent l'acquisition de connaissances, la protection d'habitats et la sensibilisation.

L'équipe de rétablissement des oiseaux de proie au MRNF a fait l'inventaire de deux espèces à l'échelle du Québec, soit le faucon pèlerin et le pygargue à tête blanche. Un rapport et un article scientifique sur l'inventaire du faucon pèlerin ont été publiés en 2006. De plus, l'inventaire de certains sites de nidification (confirmés et potentiels) de l'aigle royal a été établi pour plusieurs bassins versants du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord, et divers projets de sensibilisation et de protection ont été mis œuvre.

La reproduction artificielle et l'ensemencement de chevaliers cuivrés constituent l'une des actions prioritaires menées par l'équipe de rétablissement de cette espèce. L'activité a permis de produire et d'ensemencer, dans le Richelieu, 491 800 larves et 39 370 fretins en 2005, puis 184 300 larves et 33 459 fretins en 2006. À cela s'ajoute chaque année un suivi du recrutement sur le terrain. Des travaux de suivi télémétrique ont mené à la publication de l'*Atlas des habitats du chevalier cuivré du Saint-Laurent et de ses tributaires*, et diverses actions de protection des habitats essentiels ont été entreprises au refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin

(une aire de frai) et autour de l'île de Jeannotte, acquise aux fins de protection d'une aire de croissance importante.

Concernant la réintroduction du bar rayé, les travaux de mise au point d'une technique de production en pisciculture entrepris en 2004 se poursuivent. On prévoit débiter une production massive en 2008. Enfin, on a effectué l'inventaire des pêches commerciales de divers poissons appâts dans le but d'en évaluer l'incidence sur les cyprinidés et petits percidés en situation précaire.

► Résultat 11

Évaluer, consolider ou améliorer le réseau d'aires et de territoires protégés ou aménagés du Saint-Laurent

EC, le MDDEP, le MRNF et quelques propriétaires de sites privés (organismes de conservation) se sont consacrés à la mise en œuvre d'un programme d'inventaire faunique et floristique dans les aires protégées du sud du Québec, le long du Saint-Laurent. Ainsi, on a répertorié 21 territoires afin de déterminer les espèces en péril présentes et de mettre à jour les connaissances sur la diversité biologique qu'abritent ces territoires. Les rapports d'inventaire seront publiés en 2008.

EC a également soutenu des ONG impliquées dans la sensibilisation et l'éducation du public, de même que dans la mise en valeur de plusieurs réserves nationales de faune.

Le MPO a poursuivi l'aménagement des zones de protection marine de l'estuaire du Saint-Laurent et de la Manicouagan, tandis que l'APC a défini les orientations à suivre dans l'élaboration du plan de zonage du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

CNC Québec a amorcé des négociations en vue d'acquérir des propriétés dans les îles du Saint-Laurent et des propriétés riveraines de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Des propriétés ont été acquises dans la région de Montréal et sur la rivière des Outaouais.

Le MDDEP a aussi tenu des consultations publiques sur la réserve aquatique projetée de l'estuaire de la rivière Bonaventure, dans la baie des Chaleurs,

en vue de l'attribution prochaine d'un statut permanent d'aire protégée.

► Résultat 12

Acquérir, intégrer et partager avec les décideurs, les scientifiques et les collectivités de nouvelles connaissances sur la biodiversité du Saint-Laurent, y compris sur l'environnement physique du Saint-Laurent

Depuis 2003, EC travaille à terminer l'assemblage du modèle numérique de terrain du tronçon Trois-Rivières–Québec. Plusieurs publications scientifiques découlent d'applications du modèle numérique : évolution historique de l'hydrodynamique du Saint-Laurent, production du modèle numérique de terrain, plantes aquatiques, atlas de l'habitat du chevalier cuirré, etc.

L'application du modèle de température fluviale a aussi permis l'analyse d'impacts sur l'habitat et les populations de poisson soumises à des conditions extrêmes de température en collaboration avec le MRNF. Enfin, le modèle est utilisé dans l'élaboration de la stratégie de gestion adaptative d'EC associée au nouveau plan de régularisation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent qui sera proposé par la Commission mixte internationale (CMI).

L'acquisition de connaissances sur la flore a permis au MDDEP de publier « Florule des plantes vasculaires du littoral de la baie des Chaleurs-Ristigouche ». La liste des plantes recensées dans cet ouvrage comprend 393 taxons répartis en 223 genres et en 81 familles.

► Résultat 13

Étudier les effets des stress que subissent les écosystèmes, notamment la pollution urbaine, les changements climatiques, les variations de niveaux d'eau et l'introduction d'espèces exotiques, afin de contribuer à la sauvegarde de ces derniers tout en permettant le plein usage du Saint-Laurent

Les travaux de recherche d'EC visant à décrire les effets des stress que causent sur l'écosystème du

Saint-Laurent les rejets urbains, les changements climatiques (niveaux d'eau), les espèces exotiques et les substances émergentes se poursuivent. Une synthèse environnementale des résultats du programme NIVODO, dont l'objectif était de terminer le mandat d'étude confié par la CMI en phase III du Plan Saint-Laurent, a été effectuée. Le rapport intitulé *Enjeux de la disponibilité de l'eau pour le fleuve Saint-Laurent – Synthèse environnementale*, a été publié par le Centre Saint-Laurent.

Plusieurs études démontrent que les rejets urbains constituent l'une des principales causes de désagréments et de risques pour l'écosystème du Saint-Laurent. Ces rejets représentent une source de pollution importante en contaminants conventionnels et émergents. Le devenir de pharmaceutiques antibiotiques dans le panache de dispersion de l'effluent municipal de la ville de Montréal et l'élimination de substances pharmaceutiques par des procédés de désinfection des eaux usées a été évalué. Le potentiel toxique de douze produits pharmaceutiques quantifiés dans l'effluent de la station d'épuration a aussi été déterminé. On peut consulter un article synthèse sur leur dangerosité auprès du Centre Saint-Laurent. De plus, plusieurs biomarqueurs d'effets liés aux produits pharmaceutiques ont été établis. Ces techniques représentent de nouveaux outils importants pour l'écotoxicologie et l'application des résultats à la santé des écosystèmes et de l'humain.

En collaboration avec des partenaires universitaires et le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, on a répertorié divers stress anthropiques auxquels sont soumis les bivalves des zones de marées du Saguenay.

Le lien entre les variations de niveaux d'eau et la productivité biologique des différents types de plantes présents au lac Saint-Pierre, ainsi que la propagation d'une espèce envahissante (le roseau commun) dans les milieux humides du Saint-Laurent, a été quantifié et modélisé. La réponse des milieux humides à la régularisation du lac Ontario et du Saint-Laurent a été évaluée. On a également examiné l'effet des changements climatiques et passé en revue les questions relatives à la disponibilité de l'eau du Saint-Laurent pour les différents usages. L'effet des apports d'éléments nutritifs sur la composition des algues au lac Saint-Pierre a mené à la découverte d'une prolifération de cyanobactéries benthiques dans le Saint-Laurent. Finalement, le lien entre les apports des tributaires du Saint-Laurent et la dégradation de la qualité de l'eau au lac Saint-Pierre a été démontré.

Les recherches sur les espèces envahissantes se poursuivent, la priorité étant mise sur l'évaluation des risques environnementaux de délestage d'eaux de ballast, l'analyse de la variabilité génétique du crabe chinois à mitaines nouvellement trouvé dans le Saint-Laurent et l'importance du gobie à taches noires dans la diète de différentes espèces de poissons prédateurs du fleuve.

SUIVI DE L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

Le programme Suivi de l'état du Saint-Laurent fait l'objet d'une collaboration entre sept partenaires de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent : EC, le MPO, l'APC, le MDDEP, le MRNF, SSL et l'Agence spatiale canadienne. Depuis la signature de l'Entente Canada-Québec 2005-2010, ce programme est mis en œuvre par un comité de concertation qui s'y consacre entièrement, soit le Comité de concertation Suivi de l'état du Saint-Laurent.

Le programme compte environ 23 activités de suivi récurrentes couvrant cinq composantes de l'écosystème soit l'eau, les sédiments, les rives, les ressources biologiques et les usages anthropiques.

► Résultat 14

Statuer sur l'état et l'évolution du Saint-Laurent selon le territoire d'étude et en lien avec les Grands Lacs à l'aide de l'information scientifique générée par le programme Suivi de l'état du Saint-Laurent

Afin de tracer un portrait de l'état du Saint-Laurent qui soit le plus juste possible et en tenant compte des lacunes relevées lors du lancement du programme en 2003, le Comité de concertation élabore de nouveaux indicateurs. Ceux-ci portent sur l'occupation du territoire à l'échelle du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent à l'aide de données satellitaires, ainsi que sur les communautés benthiques, l'érosion des berges en milieu fluvial, les usages récréatifs et les espèces végétales envahissantes. Les trois dernières activités de suivi sont mises en place en collaboration avec les collectivités, notamment dans le secteur fluvial du lac Saint-Pierre. On a élaboré des guides de collecte de données en plus d'offrir des séances de formation et un soutien scientifique et technique aux collectivités pour assurer un transfert méthodologique adéquat.

Les tendances observées en 2003 concernant les toxiques qui altèrent la qualité de l'eau se maintiennent. La qualité physicochimique de l'eau dans

le Saint-Laurent s'est quant à elle dégradée entre les périodes 1995-2001 et 2003-2005. Une augmentation de la turbidité et du phosphore dans l'eau, liée à une hausse du débit du Saint-Laurent entre 2001 et 2005 en serait la principale cause.

La qualité des sédiments du lac Saint-Pierre s'est grandement améliorée depuis les années 70 et 80; les teneurs en mercure et en BPC ont diminué de plus de 90 %. Le secteur de l'archipel des îles de Sorel demeure toutefois vulnérable à l'accumulation de sédiments contaminés. Des résultats d'analyse sur les teneurs en PBDE des sédiments et des matières en suspension dans le lac Saint-Pierre ont permis de démontrer un accroissement important depuis les années 80.

L'interprétation des images colligées au début des années 2000 a permis de confirmer que le phénomène de perte de superficie de milieu humide, sur l'ensemble du Saint-Laurent, s'était stabilisé, voire inversé. En effet, la majorité des tronçons affichaient alors un bilan positif, c'est-à-dire qu'il y a eu un gain de superficie entre les années 1990 et 2002. Toutefois, pour certains secteurs de la région de Montréal et du lac Saint-Pierre, on enregistrait toujours un bilan négatif, soit une perte nette de superficie de leurs milieux humides. Les résultats illustrent la transformation et la dynamique de ces milieux, tant au niveau spatial que dans leur composition.

Enfin, concernant les ressources biologiques, le suivi ichtyologique semble indiquer que le nombre d'espèces présentes dans le Saint-Laurent est relativement stable. De plus, la réintroduction du bar rayé semble avoir fonctionné, et les efforts en ce sens sont maintenus. Parmi les enjeux préoccupants, mentionnons la disparition du coho-chinook, la présence accrue de la tanche et du gobie à taches noires, des espèces exotiques envahissantes et la baisse de la population d'anguilles. Par ailleurs, l'ensemencement d'anguillettes dans le Richelieu compte parmi les efforts effectués pour le rétablissement de la population

► **Résultat 15**

Informers régulièrement les décideurs et les collectivités riveraines de l'état de santé et de l'évolution du Saint-Laurent par des moyens de diffusion adaptés à leurs besoins et facilitant l'accès à l'information

Depuis 2005, sept des seize fiches d'information sur les indicateurs du suivi ont été mises à jour, et une nouvelle fiche sur la qualité des sédiments au lac Saint-Pierre a été produite. Par ailleurs, EC a produit quatre nouvelles fiches d'information portant sur des enjeux communs aux écosystèmes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Elles dressent un constat de l'état du bassin versant des Grands Lacs et du Saint-Laurent à partir d'indicateurs environnementaux liés à la contamination de l'eau, à la contamination des sédiments, à la superficie des milieux humides et à l'état des populations d'oiseaux aquatiques.

Au chapitre des activités de communication, le deuxième Rendez-vous Saint-Laurent a eu lieu en juin 2006. À cette occasion, on a présenté la mise

à jour des connaissances acquises à partir des indicateurs environnementaux sur le Saint-Laurent et exploré les pistes d'amélioration du programme Suivi de l'état du Saint-Laurent. Cet événement a rassemblé plus de 175 personnes issues d'ONG, de l'industrie, ainsi que des milieux universitaire, municipal et gouvernemental.

De plus, de nombreux exposés sur le programme et ses résultats ont été présentés sur diverses tribunes, par exemple dans le cadre de colloques et de forums scientifiques, d'assemblées et d'événements publics. Enfin, on a conçu des stands visant à diffuser de l'information vulgarisée sur l'état du Saint-Laurent à l'intention principalement des comités ZIP; c'est SSL qui en coordonne l'utilisation.

Chaque activité ou élément d'information touchant au Saint-Laurent suscite beaucoup d'intérêt dans les médias. Nos gestionnaires et scientifiques ont répondu à de nombreuses demandes, allant de la collaboration régulière à des productions télévisuelles jusqu'aux demandes ponctuelles d'entrevues touchant à l'un ou l'autre des indicateurs du programme.

AGRICULTURE

Le domaine d'intervention Agriculture vise essentiellement à conserver les ressources et à réduire la pollution diffuse en milieu agricole. Pour atteindre cet objectif, les partenaires impliqués en agriculture misent sur une gestion davantage intégrée qui repose sur une meilleure compréhension des rapports de cause à effet qui existent entre les pressions environnementales agricoles et l'écosystème du Saint-Laurent. L'enjeu consiste à promouvoir une stratégie visant à accélérer le passage des pratiques agricoles actuelles à des pratiques de gestion bénéfiques par une majorité des entreprises agricoles.

► Résultat 16

Réduire l'impact des activités agricoles sur des tributaires ou des zones du Saint-Laurent

Différents travaux menés par les partenaires du Plan Saint-Laurent ont permis la réduction de l'impact des activités agricoles. Le secteur d'intervention privilégié par EC est celui de l'usage des pesticides en milieu agricole. Plusieurs projets en cours ciblent un suivi de la qualité de l'eau à l'embouchure de certains tributaires du Saint-Laurent comme la rivière Yamaska. Dans le secteur de la baie Saint-François, on quantifie la présence de pesticides dans l'air, l'eau et le sol afin de préciser l'origine et les modes de transport de ces substances, et ce, dans le but d'instituer et de promouvoir des pratiques permettant de limiter leur présence dans l'environnement. Enfin, l'usage de simulateurs numériques permet d'évaluer l'efficacité des différentes pratiques d'utilisation de pesticides et de sélectionner celles qui génèrent le moins d'impacts sur l'environnement. La diffusion de ces bonnes pratiques s'effectue au moyen de présentations auprès des utilisateurs et des organismes du milieu.

Le MRNF a préparé et rendu public deux documents pour présenter sa démarche vers une gestion intégrée des ressources en milieu agricole, soit *Portrait et enjeux*, ainsi que *Plan d'action*. Cette démarche définit clairement le rôle que le MRNF entend jouer au sein du Comité de concertation Agriculture.

De plus, elle fait état des principaux enjeux de conservation, de restauration et de mise en valeur de la faune et de ses habitats en milieu agricole, de même que des quelques avenues concrètes proposées pour sa mise en œuvre. Chaque année, on lance plusieurs projets en partenariat avec des syndicats de producteurs ou des organismes du milieu afin de conserver les différentes espèces présentes en milieu agricole et d'améliorer les habitats fauniques.

► Résultat 17

Améliorer les connaissances en vue de la création de nouvelles pratiques de gestion agricole et d'un meilleur suivi de l'état de tributaires ou de zones du Saint-Laurent

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) poursuit la réalisation de projets de recherche à long terme visant l'amélioration des connaissances dans le domaine agricole. Les travaux sont menés dans trois des quatre centres de recherche d'AAC au Québec (Saint-Jean-sur-Richelieu, Lennoxville et Sainte-Foy) dans le cadre de six études nationales portant sur les thèmes suivants :

- 1- impact de l'agriculture sur la ressource « eau »;
- 2- pratiques de gestion bénéfiques pour améliorer la ressource « eau »;
- 3- utilisation sécuritaire et efficace des fertilisants inorganiques et organiques;
- 4- pratiques de gestion bénéfiques pour la lutte contre les insectes dans les grandes cultures;
- 5- pratiques de gestion bénéfiques pour la lutte contre les maladies des cultures;
- 6- pratiques de gestion bénéfiques pour la lutte contre les mauvaises herbes.

De surcroît, plusieurs activités de recherche liées au Saint-Laurent portent sur les aspects suivants : les ressources canadiennes en sol et le suivi environnemental, l'interprétation des ressources nationales

en sol et le réseau national des études à long terme sur les agro-écosystèmes.

AAC a également réalisé, en partenariat avec Canards Illimités Canada, les clubs conseils et des OBV, un projet de cartographie des ressources écologiques du territoire agricole à une échelle écosystémique. Ce projet avait comme objectif global d'appuyer la production de cahiers de diagnostic à l'intention des propriétaires riverains.

Dans le but d'élaborer une stratégie fondée sur des pratiques de gestion bénéfiques et favorisant la réduction de la pollution diffuse et de l'érosion des berges en milieu agricole, AAC, en partenariat avec le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, a procédé à la planification stratégique de l'amélioration de la

qualité des habitats du chevalier cuirré. Finalement, AAC veille à l'application et à l'adaptation d'un système de modélisation de la bande riveraine.

Au MDDEP, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole constitue un domaine d'importance. Plusieurs activités visant à limiter les apports de pollution diffuse agricole sont mises en œuvre en partenariat avec le secteur agricole. Parmi ces travaux, mentionnons des projets de caractérisation et d'amélioration de la qualité de l'eau de tributaires du Saint-Laurent par la sélection et l'application de bonnes pratiques de gestion agroenvironnementale, ainsi que l'établissement de nouveaux indicateurs de suivi de la qualité de l'eau des cours d'eau en milieu agricole.

NAVIGATION

Le Comité de concertation Navigation a été mis sur pied en 1998. Son mandat principal consiste à harmoniser les pratiques de navigation commerciale et de plaisance avec la protection des écosystèmes du fleuve. En 2004, il déposait une stratégie de navigation durable, mise en œuvre grâce à différents résultats poursuivis dans l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2005-2010.

► Résultat 18

Maintenir la concertation entre les acteurs de la navigation en fonction des grands enjeux du Saint-Laurent

Le Comité de concertation Navigation compte un peu plus de 25 membres répartis en quatre secteurs d'activité (industrie maritime, navigation de plaisance, collectivités riveraines et groupes environnementaux), ainsi que des représentants gouvernementaux. Le travail de concertation entre chaque groupe d'intérêt porte fruit et donne lieu à des mesures et à des partenariats qui, autrement, ne verraient pas le jour. La plus belle réussite du Comité à ce jour est cette concertation qui constitue à la fois le fondement et le moteur de tous les projets.

Les travaux du Comité de concertation sont guidés par cinq principes directeurs : la protection des écosystèmes et de la ressource « eau », la sécurité des personnes et des navires, le développement des activités de la navigation commerciale, le développement des activités récréatives et de plaisance, ainsi que l'harmonisation des usages et l'implication des collectivités riveraines.

► Résultat 19

Sensibiliser la population et les décideurs aux avantages et aux contraintes de la navigation

Le Comité de concertation Navigation a contribué à la mise sur pied d'un projet de sensibilisation des Amis de la vallée du Saint-Laurent, dans le cadre duquel on propose de faire une tournée

dans différentes villes québécoises pour présenter les avantages environnementaux de ce mode de transport, de même que ses contraintes et ses défis. Le contenu de la tournée s'inspire de la Stratégie de navigation durable, de la politique sur le transport maritime du Québec et d'autres stratégies pertinentes. On sollicite le concours des comités ZIP pour faciliter l'organisation de cette tournée dans les différentes localités.

Toujours en lien avec l'enjeu de la sensibilisation, des articles portant sur le Comité de concertation Navigation et le Comité de planification et d'évaluation environnementale du dragage et des exposés ont été présentés lors d'événements publics.

► Résultat 20

Mettre en œuvre la gestion intégrée du dragage et des sédiments

Deux sous-comités travaillent à la mise en œuvre de la gestion intégrée du dragage et des sédiments. D'une part, le Comité de planification et d'évaluation environnementale du dragage établit, entre autres un registre de planification des activités de dragage, met à jour le cadre législatif de gestion des sédiments au Québec et contribue au développement d'une approche commune pour évaluer les pertes d'habitat du poisson associées au dragage.

Il a contribué au soutien technique de trois projets de restauration de sites aquatiques contaminés. Au secteur 103 de la zone portuaire de Montréal, on a procédé à l'été 2007 au dragage de 52 000 m³ de sédiments contaminés. Ces sédiments seront asséchés et éliminés d'ici 2012. À l'embouchure de la rivière Saint-Louis, 6 000 m³ de sédiments contaminés ont été dragués en 2006 et disposés dans une cellule de confinement. Des travaux de revégétalisation aquatique et terrestre du site seront effectués à l'été 2007. Enfin, pour le projet de restauration du port de Gaspé (Sandy Beach), on en est à l'étape de l'examen des options et du choix d'un projet précis. Le suivi de ces trois projets

de restauration permettra de dégager les éléments d'une approche normalisée pour la restauration des sites contaminés, et l'on compte amorcer en 2007-2008 une réflexion qui mènera à la sélection des prochains sites aquatiques contaminés à examiner.

D'autre part, le Comité de concertation de la recherche sur le dragage a procédé à une révision des critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments et déposera ce rapport final au cours de 2008. De plus, une étude des impacts de la mise en dépôt des matériaux de dragage au site de l'île Madame a été effectuée, et un groupe de travail ayant pour mandat d'analyser les conséquences des résultats et les avenues de solution a été formé.

► Résultat 21

Évaluer des options d'adaptation pour la navigation commerciale à une éventuelle baisse des niveaux d'eau

Dans le système Grands Lacs–Saint-Laurent, les changements climatiques pourraient se traduire par une baisse appréciable des apports en eau, et cela toucherait davantage le secteur situé en amont de Trois-Rivières. Dans le cas d'un scénario pessimiste, on prévoit pour 2050 une baisse possible des niveaux d'eau de l'ordre d'un mètre à Montréal par rapport au zéro des cartes marines. Cette baisse serait d'environ 30 cm à la hauteur de Trois-Rivières. Plusieurs usages du Saint-Laurent seraient affectés par ce scénario, notamment la navigation commerciale.

Le Comité de concertation Navigation a reconnu l'importance économique et environnementale de cet enjeu et a réalisé une étude, intitulée *Changements climatiques et transport maritime sur le Saint-Laurent : Étude exploratoire d'options d'adaptation* pour évaluer différentes possibilités d'adaptation qui permettraient le maintien des activités de navigation commerciale sur le Saint-Laurent.

► Résultat 22

Prévenir l'impact du batillage des navires et des embarcations dans les secteurs sensibles du Saint-Laurent

Une mesure volontaire de réduction de la vitesse des navires commerciaux a été adoptée à l'automne 2000 et est appliquée sur une distance de 25 km dans le tronçon Sorel-Varennnes. Ce secteur avait été désigné préalablement comme particulièrement sensible à l'érosion en raison notamment de la nature des rives et de leur proximité par rapport au chenal de navigation.

Le taux de conformité à cette mesure volontaire varie entre 70 % et 90 %, selon les secteurs. Un suivi de l'efficacité de la mesure dans la réduction de l'érosion des rives a été effectué par le Service canadien de la faune en 2004. Les résultats de ce suivi montrent un effet positif non négligeable. Cela a incité l'industrie maritime à continuer d'appliquer cette mesure volontaire de réduction de vitesse et à se fixer un taux de conformité de 90 % pour tous les tronçons désignés.

Les plaisanciers sont aussi invités à participer à la conservation des rives et des milieux sensibles du Saint-Laurent en atténuant le batillage de leur embarcation lorsqu'ils sont à proximité des rives et dans les petits chenaux. Cette action volontaire favorisera également une cohabitation plus harmonieuse avec les autres usagers du fleuve et les propriétaires riverains.

► Résultat 23

Améliorer la gestion des rejets des eaux usées et des résidus de cargaison

Une flotte de 200 000 embarcations de plaisance produirait, en un été, un volume d'eaux usées non traitées équivalant les rejets annuels d'une population de 32 000 habitants. Or, on estime à quelque 500 000 le nombre de plaisanciers sur le Saint-Laurent en saison et, contrairement à ce qui existe dans d'autres provinces, ces rejets ne font pas l'objet d'un encadrement législatif précis au Québec. Toutefois, un règlement visant à obliger les navires, y compris les plaisanciers, à rejeter leurs eaux usées dans des équipements à quai est entré en vigueur en 2007.

Les navires commerciaux, eux, lorsqu'ils changent de type de chargement, nettoient leurs cales, le plus souvent en balayant et en rinçant à l'eau afin d'éviter la contamination entre les cargaisons. En se référant aux pratiques qui ont cours sur les Grands Lacs concernant le rejet à l'eau de ces résidus de cargaison, Transports Canada a publié des directives provisoires pour le Saint-Laurent. Ces directives visent les substances non réglementées qui ne possèdent pas de propriétés chimiques dangereuses et dont l'effet principal sur l'environnement est de former des dépôts sur les fonds marins. La Stratégie de navigation durable propose donc d'harmoniser la gestion des eaux usées et des résidus de cargaison sur le fleuve avec celle des Grands Lacs et d'instaurer des mécanismes de contrôle.

► Résultat 24

Réduire les risques d'introduction d'organismes exotiques pour tous les types de navires

Le Comité de concertation effectue le suivi de l'application d'un règlement en vigueur depuis le 8 juin 2006 en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada*. Ce règlement stipule que les transporteurs doivent avoir un plan de gestion des eaux de lest afin d'éviter l'introduction d'espèces aquatiques non indigènes et des agents pathogènes.

► Résultat 25

Encourager la collaboration des collectivités riveraines avec les spécialistes en intervention en cas de déversement de produits dangereux

En collaboration avec les organisations responsables, des ateliers de formation et d'information ont été donnés dans différentes municipalités riveraines.

Autre initiative

Le Comité de concertation a reconnu l'intérêt d'appuyer une proposition de projet soumise par des représentants de la navigation de plaisance. Un soutien financier a été accordé à l'Association maritime du Québec (AMQ) pour la promotion du programme Éco-marinas. Inspiré d'un programme similaire qui connaît du succès en Ontario, le projet vise à accorder des attestations environnementales aux marinas en fonction d'une série de critères : récupération des produits pétroliers (huiles usées, antigel, etc.) et des enveloppes de bateaux d'hiver, mesures à prendre en cas de déversement d'hydrocarbures, règles pour le nettoyage des bateaux, récupération des vieux papiers dans les bureaux, etc. La certification décernée est graduée et peut aller de zéro à cinq ancres d'or, cinq ancres représentant le plus haut degré de qualité retenu. Pour participer, une marina doit faire parvenir une fiche d'autoévaluation à l'AMQ. Les vérificateurs effectueront les premières inspections à l'ouverture des marinas inscrites en mai 2007.

ACCESSIBILITÉ AUX RIVES

Depuis plus de vingt ans, les efforts investis dans l'amélioration de la qualité du Saint-Laurent ont porté fruit. Aujourd'hui, la population québécoise, de plus en plus consciente de la présence du Saint-Laurent et de toutes ses richesses, cherche à se réapproprier cet important écosystème. Cependant, malgré cette volonté bien présente de la population, force est de constater qu'il y a un manque d'accès publics au Saint-Laurent. On a donc instauré un nouveau domaine d'intervention, l'Accessibilité aux rives, qui vise essentiellement à apporter un soutien à la création, à l'aménagement et à la restauration d'accès publics au Saint-Laurent. Citons par exemple les belvédères, les stationnements, les rampes de mise à l'eau ou les sites d'interprétation.

Résultat 26

Soutenir la réalisation de cinq projets municipaux visant l'accessibilité au Saint-Laurent

Le MRNF soutient la réalisation de plusieurs projets municipaux visant essentiellement à favoriser l'accès à des sites de pêche. Jusqu'à ce jour, on a mené trois projets d'infrastructure et de réaménagement en collaboration avec différentes municipalités. Par ailleurs, trois autres projets sont présentement en cours de réalisation, et deux nouveaux projets sont en phase de planification. Ainsi, le résultat initialement prévu de cinq projets sera dépassé, puisque huit projets se seront concrétisés.

Les projets terminés sont les suivants :

- construction d'une rampe d'accès et achat de quais à l'embouchure de la rivière Saint-François, à Pierreville, en collaboration avec la Corporation de développement du Bas-Saint-François;
- creusage de l'embouchure de la rivière du Loup au lac Saint-Pierre, de concert avec la Ville de Louiseville et la Corporation Action plein air;

- installation de brise-lames, consolidation des berges, ainsi que construction d'une rampe d'accès et d'un chemin sur la batture de l'Isle-aux-Grues, en collaboration avec la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues.

Les projets en voie de réalisation sont les suivants :

- aménagement d'un stationnement, d'un sentier ornithologique et d'un sentier piétonnier sur pilotis, ainsi que construction d'une tour d'observation à Yamachiche, au lac Saint-Pierre;
- dragage du chenal Tardif afin de restaurer l'accès au Saint-Laurent pour les embarcations à Notre-Dame-de-Pierreville, au lac Saint-Pierre, en collaboration avec le ministère de la Défense nationale;
- démilitarisation, à cause de la présence possible d'obus de la Défense nationale, et dragage du chenal Landroche pour restaurer l'accès au fleuve à Baie-du-Febvre, au lac Saint-Pierre.

Quant aux deux projets qui sont présentement en phase de planification, ils se déroulent respectivement à Québec et à Lévis. À Québec, le projet vise essentiellement à rendre accessibles les infrastructures de l'ancien quai Irving et à aménager trois autres accès le long de la promenade Samuel-De Champlain. Ce projet sera revu en fonction de l'aménagement du boulevard Champlain. À Lévis, le projet qui sera réalisé en partenariat avec la Ville, vise le réaménagement d'un vieux quai situé à l'anse Davie-Wilson pour la pêche.

Résultat 27

Procéder à la réfection d'infrastructures maritimes favorisant l'accès au Saint-Laurent

Les infrastructures maritimes d'envergure étant majoritairement de propriété fédérale, les projets réalisés concernent uniquement les ministères fédéraux impliqués dans ce domaine.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a reçu le mandat, dans le cadre du Programme de disposition des structures portuaires excédentaires, de se départir d'un parc de 38 infrastructures marines ou riveraines excédentaires situées au Québec, tels des quais, des terrains ou autres ouvrages portuaires non requis pour les activités du gouvernement. Le programme visait, entre autres, la prise en charge par les municipalités de sites ou de structures portuaires qui font partie du patrimoine local et le maintien d'accès sécuritaires au fleuve pour les citoyens.

À ce jour, les projets ont permis de réparer ou de consolider douze quais, dix-huit brise-lames et vingt et une propriétés riveraines qui ont ensuite été cédés aux municipalités intéressées à les obtenir dont, entre autres, les quais de Grande-Rivière, de Marsoui, de Matane, de Berthier-sur-Mer, de Forestville, de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Irénée. Actuellement, quatre autres projets de rétrocession d'infrastructures portuaires sont en cours de réalisation, soit deux quais à Bonaventure, un quai et brise-lames à Rivière-Madeleine en Gaspésie et un quai à Plaisance, aux Îles-de-la-Madeleine.

De son côté, le MPO procède également à la réfection et à la rétrocession d'infrastructures maritimes qui sont de plus petites dimensions, conçues pour des embarcations légères. Jusqu'à présent, quatorze sites ont été rétrocédés aux municipalités :

- dix sites donnant directement sur le Saint-Laurent, en amont de l'île d'Orléans : Coteau-Landing, Longueuil, Saint-Lambert, Lanoraie, Champlain, l'île d'Orléans, Saint-Jean-Port-Joli, Rimouski, l'anse Saint-Jean et Bonaventure;
- quatre sites longeant la rivière Richelieu : Belœil, Saint-Antoine, Saint-Denis et Saint-Ours.

Pour sa part, tout en demeurant propriétaire, l'APC procède à la réfection de trois sites qui se trouvent sur la rive nord de l'estuaire :

- réfection d'un site de plongée aux Escoumins, y compris deux salles d'exposition;
- réfection du quai de Port-au-Persil et aménagement d'un sentier d'interprétation;

- construction d'un carrefour d'accueil et d'orientation à La Malbaie (secteur Saint-Fidèle)

Ce résultat étant presque atteint, d'autres sites seront ciblés en fonction des priorités de chacun des ministères partenaires et des ressources financières disponibles, selon les enjeux définis par le Comité de concertation.

Autre projet lié aux usages du Saint-Laurent

Parallèlement à tous ces projets, d'autres ministères partenaires mènent des activités visant essentiellement à inventorier les accès et à les faire connaître. À ce titre, Santé Canada a réalisé, en collaboration avec les comités ZIP Jacques-Cartier et Ville-Marie, une cartographie des accès potentiels sur l'île de Montréal.

Autre initiative

Le Comité de concertation a reçu le mandat d'élaborer un cadre d'aménagement de l'accès au Saint-Laurent. Il a amorcé une réflexion afin d'orienter les travaux d'élaboration du cadre et d'optimiser ainsi les résultats obtenus d'ici la fin de l'Entente. Les ministères impliqués dans ce domaine ont donc décidé, d'un commun accord, de réviser les objectifs, de se donner de nouvelles priorités d'action et de planifier les activités jusqu'en 2010.

Le Comité de concertation a amorcé, en 2006-2007, l'examen de l'information accessible concernant l'offre et la demande d'accès au Saint-Laurent pour différentes activités (pêche, observation, baignade, etc.). Dans l'établissement de ce diagnostic, où il s'attardera notamment aux accès situés dans les grands centres urbains (Montréal, Québec, Trois-Rivières), le Comité de concertation tentera de cerner les carences et les difficultés relatives à chaque type d'usage selon les secteurs du fleuve, ainsi que le besoin de création et de mise en valeur de l'accès aux rives du Saint-Laurent. Une fois ce premier diagnostic établi, il élaborera le cadre d'accès au Saint-Laurent, en collaboration avec les différents acteurs, soit les groupes de citoyens usagers et les autorités municipales, provinciales et fédérales.

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

2005-2006 • 2006-2007

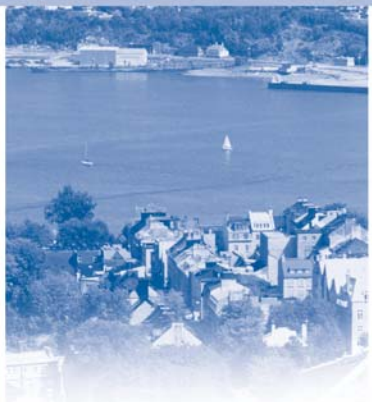
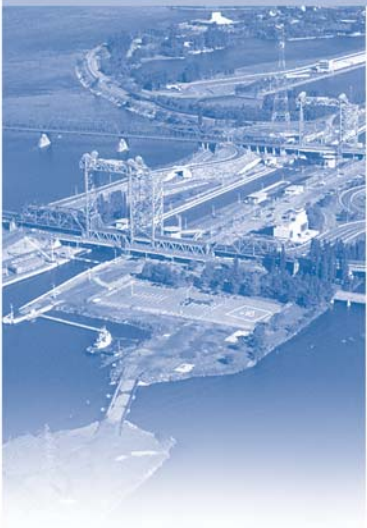
DÉPENSES GOUVERNEMENTALES 2005-2006

	DOMAINES D'INTERVENTION								TOTAL
	GISL*	Implication communautaire et Sensibilisation	Intégrité écologique	Suivi de l'état du Saint-Laurent	Agriculture	Navigation	Accessibilité aux rives	Communications et Coordination	
Gouvernement du Canada									
Environnement Canada	49,00	1 935,50	4 389,30	2 397,60	230,00	334,90	10,00	437,00	9 783,30
Pêches et Océans Canada	242,50	668,00	405,00	1 485,00		596,26	210,00		3 606,76
Agence Parcs Canada		505,00	375,40	15,00					895,40
Agence spatiale canadienne				81,00					81,00
Agriculture et Agroalimentaire Canada					2 380,00				2 380,00
Transports Canada	20,40					287,80			308,20
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada						9,80			9,80
Gouvernement du Québec									
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	245,30	485,40	87,80	426,50	703,60	353,80		146,00	2 448,40
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	26,10		204,60	310,70	123,50	31,80	587,30		1 284,00
Ministère des Transports	16,80					30,60			47,40
Total en milliers de \$	600,10	3 593,90	5 462,10	4 715,80	3 437,10	1 644,96	807,30	583,00	20 844,26

* À noter que les montants associés à la GISL correspondent aux dépenses engagées depuis octobre 2003, date de formation du GTI-GISL, jusqu'au 31 mars 2006.

DÉPENSES GOUVERNEMENTALES 2006-2007

	DOMAINES D'INTERVENTION								TOTAL
	GISL	Implication communautaire et Sensibilisation	Intégrité écologique	Suivi de l'état du Saint-Laurent	Agriculture	Navigation	Accessibilité aux rives	Communications et Coordination	
Gouvernement du Canada									
Environnement Canada	60,25	1 873,12	4 285,00	2 347,00	180,00	397,10	10,00	477,50	9 629,97
Pêches et Océans Canada	117,60	505,70	289,40	1 539,00		172,80	60,00		2 684,50
Agence Parcs Canada		381,00	280,00	50,00					711,00
Agence spatiale canadienne				60,00					60,00
Agriculture et Agroalimentaire Canada					2 380,00				2 380,00
Transports Canada	4,80					137,80			142,60
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada						14,30	160,00		174,30
Gouvernement du Québec									
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	73,80	495,00	135,60	503,00	753,40	332,80		194,70	2 488,30
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune			285,50	384,20	231,60	49,80	77,00		1 028,10
Ministère des Transports						35,00			35,00
Total en milliers de \$	256,45	3 254,82	5 275,50	4 883,20	3 545,00	1 139,60	307,00	672,20	19 333,77





Bienvenue sur le site Internet du Plan Saint-Laurent (PSL), pour un développement durable

Le site Internet du Plan Saint-Laurent est un site dédié entièrement au Saint-Laurent. Il présente aussi les résultats des activités menées conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du Plan Saint-Laurent, pour un développement durable (PSL). Ce Plan est une collaboration des gouvernements du Canada et du Québec pour la protection, la conservation et la mise en valeur de l'écosystème du Saint-Laurent dans une perspective de développement durable.

Welcome to the Web site of the St. Lawrence Plan (SLP): For a Sustainable Development

The St. Lawrence Plan Web site is devoted entirely to the St. Lawrence River. It also presents the results of activities carried out jointly by the governments of Canada and Quebec under the St. Lawrence Plan. The Plan is a collaborative effort between the Canadian and Quebec governments to protect, conserve and enhance the St. Lawrence ecosystem, taking a sustainable development approach.

[FRANÇAIS](#)
[Avis important](#)

[ENGLISH](#)
[Important Notices](#)